

L'interminable attente des avocats liégeois à Lantin

Ils patientent parfois 1h avant de voir leur client

Katrin Jadin, députée fédérale MR, s'inquiète du sort des détenus de Lantin et de leurs avocats. Selon elle, ces derniers doivent parfois attendre une heure avant de pouvoir s'entretenir avec leurs clients. Une situation qui tend à se normaliser, selon le ministre Koen Geens.

Katrin Jadin, députée fédérale MR, est sensible aux questions relevant du domaine de la justice. Récemment, elle s'est inquiétée du délai anormalement long auquel certains avocats doivent faire face en allant rendre visite à leurs clients de la prison de Lantin. « À plusieurs reprises, des avocats ont dû attendre leurs clients pendant plus d'une heure dans l'espace dédié aux avocats, avant de partir sans avoir vu les détenus », écrit-elle dans une question posée à Koen Geens. Un problème qui, selon la députée, serait l'apanage de la prison de Lantin. « Dans d'autres prisons, le délai d'attente serait moindre », poursuit-elle. « Il serait généralement de moins d'un quart d'heure. Ce long délai d'attente à la prison de Lantin est un inconvénient, tant pour l'avocat qui ne

peut pas organiser parfaitement sa journée, que pour le détenu qui se voit privé d'un entretien avec son conseil. »



« Une attente trop longue est un inconvénient pour l'avocat et le détenu »

Katrin Jadin
Députée fédérale

Marc Brisly, directeur de la prison de Lantin, confirme mais nuance les propos. « Ça peut arriver, mais la situation est désormais moins problématique

que ce que l'on a pu connaître », nous confie-t-il. « J'ai entendu parler de délai d'attente de deux heures : c'est une exagération. Si c'est arrivé, c'est en tout cas un fait rarissime. Les délais peuvent avoisiner les 45 minutes d'attente, c'est vrai. D'abord, il faut savoir que nous évitons les mouvements collectifs simultanés des détenus, pour des raisons évidentes de sécurité. On évite donc d'envoyer certains détenus vers les locaux où ils consultent leurs avocats, pendant que d'autres sont emmenés vers le préau, par exemple. »

D'autres moments sont propices aux embouteillages, notamment lors des changements de pause des agents pénitentiaires. « La rationalisation du personnel fait que nous devons faire avec les moyens dont nous disposons. Mais les avocats ne sont pas les seuls à souffrir de cette situation : nos assistants sociaux, psychologues, médecins sont dans le même bateau. » Pour régler la situation, il n'y a pas de miracle. La recette est connue depuis la nuit des temps : « Diminuer la surpopulation de la prison et augmenter les effectifs », conclut Marc Brisly.

ALLISON MAZZOCCATO



Les détenus ne peuvent pas aller et venir comme ils veulent dans une prison. © PN

Koen Geens

Pas assez de personnel quand les avocats viennent

« La prison de Lantin a effectivement connu certains problèmes au niveau des mouvements vers les parloirs avocats », confirme Koen Geens. « Jusqu'à la mi-septembre 2017, la situation problématique était principalement due à l'absence de personnel au début du shift,

ment où les avocats souhaitent, statistiquement, voir leurs clients. » Selon le ministre, les délais d'attente peuvent s'expliquer de plusieurs façons : « La longueur du trajet entre les cellules et les parloirs, la nécessité de respecter certaines mesures de sécurité (par exemple pour les

détenus protégés ou ceux incarcérés pour terrorisme), les mouvements collectifs qui doivent se faire de manière non cumulée et sécurisée, les fouilles sommaires, les contrôles supplémentaires en cas de soupçons, ou encore la saturation des parloirs disponibles. »

A.MA